



**MAIRIE DE LEGE-CAP FERRET
PROCEDURE DE SELECTION PREALABLE
AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
POINTS DE VENTE - BATELIERS**

Articles L.2122-1-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques

Objet de l'autorisation d'occupation du domaine public :

La présente consultation a pour objet exclusif la mise à disposition d'une partie du domaine public communal pour l'occupation de points de vente « cabanes » à destination des bateliers effectuant du transport régulier de passagers.

Localisation de l'emplacement occupé :

Jetées de Bélisaire et jetée du Canon à Lège-Cap Ferret

Durée de l'autorisation :

Durée maximale de l'AOT du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2027.

Montant prévisionnel de la redevance d'occupation du domaine public :

Redevance annuelle composée d'une part fixe et d'une part variable dont le montant est détaillé dans le cahier des charges.

Critère de jugement des offres :

1. Action en faveur de l'environnement,
5. Amplitude de l'activité et moyens techniques
3. Nature, qualité du service et sécurité ;
2. Moyens humains ;
6. Fréquentation et chiffre d'affaires attendus
7. Qualités techniques du point de vente et intégration paysagère

Retrait des dossiers de consultation :

En téléchargement sur le site internet de la ville : www.ville-lege-capferret.fr rubrique marchés publics

Par mail : marchespublics@legecapferret.fr

Date et heure limite de remise des offres : Le 30 novembre 2023 à 12 heures

Avis de publicité affiché le : 13/11/2023